



Comparution par convocation pour mise en garde,victime+auteur

Par **Steffgolf**, le **07/03/2017** à **23:56**

Bonsoir,

Ma belle-fille de 12 ans à été victime de harcèlement et d'agressions par une camarade, le directeur du collège à signalé les faits qui perdraient, OPJ en charge nous à appelé, et là on reçoit cette forme de convocation stipulant pour mise en garde.

C'est le même policier, qui semblait étonné de la suite de cette affaire. Il semble donc que le parquet poursuit de lui même, cette entrevue sera avec victime et auteure des problèmes
Qu'en pensez vous?

Merci

Par **Tisuisse**, le **08/03/2017** à **07:11**

Bonjour,

Cela s'appelle "une confrontation".